

ti culière. L'auteur s'est entouré de tous les documents officiels et de tous les renseignements verbaux ou écrits qui devaient imprimer à son œuvre le cachet de l'authenticité. Aussi retrouve-t-on dans ces pages, à côté de la biographie, si remarquable d'intérêt, de C. Malécharde, l'histoire complète de la mémorable campagne à l'issue de laquelle ce digne fils de notre cité devait payer de sa vie son dévouement à la France. Cette notice a été lue de tous ceux qui lisent dans notre ville; aussi n'en essaierons-nous pas l'analyse. Mais nous rappellerons le fait suivant qui, à notre sens, honore Malécharde plus que n'auraient pu le faire les actions les plus éclatantes. Chargé du commandement d'une partie des batteries du 7^e régiment d'artillerie, Malécharde se trouvait à Lyon au mois d'avril 1834. « Des ordres, dit M. Pointe, dont l'exécution aurait été désastreuse pour une partie des habitants, lui ayant été donnés, il prit sur lui de ne pas y déférer, sous prétexte qu'il ne les avait point reçus par écrit. « Y auriez-vous regardé de si près en pays étranger ? » lui dit un jour un de ces hommes que l'exagération fiévreuse de l'esprit de parti fait paraître plus cruels qu'ils ne le sont en effet. « Assurément non, répondit vivement Malécharde; mais autre chose est de faire la guerre en pays ennemi ou de la faire dans son propre pays et contre ses concitoyens. »

Nos villes de province ne paient pas leur tribut d'hommes seulement à la mort. Souvent aussi elles ont à déplorer l'abandon volontaire de ceux de leurs enfants en qui elles plaçaient leurs plus chères espérances. La notice sur M. Legendre-Héral conduit à cette réflexion, en rappelant le départ de ce sculpteur que ses succès à Paris n'absoudront que difficilement du reproche d'avoir quitté une ville qui fut le berceau de son talent, une ville qui le fit, à vingt-trois ans, professeur de son école et prodigua à sa jeunesse plus d'encouragements que n'en reçut jamais aucun artiste lyonnais.

Dans sa *Lettre sur quelques hôpitaux de France*, l'auteur, au retour d'un voyage entrepris dans le but de visiter les établissements de bienfaisance, récapitule les observations qu'il a recueillies, chemin faisant : Nîmes, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Clermont ont fourni successivement matière à ses réflexions comparatives. Nulle part notre voyageur n'a rencontré la perfection. A Toulouse cependant l'hôpital de Saint-Joseph de la Grave, à Bordeaux l'hôpital Saint-André et l'hospice des Aliénés lui ont paru réunir à peu près toutes les conditions les plus favorables à ce genre d'établissements. Quant au régime intérieur, partout où le service des infirmeries est confié aux sœurs de Saint-Vincent de Paul règnent l'ordre et une extrême propreté. A Toulouse, l'administration très compliquée de l'hôpital de Saint-Joseph de la Grave est confiée à une sœur de cet ordre, la sœur Chagny, de Lyon, qui